

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que les rôles de répartition de l'année 2024/25 ainsi que les comptes de l'exercice de l'année 2023/24 des Syndicats de Chasse des lots 471 et 492 peuvent être consultés pendant 15 jours du 25 juillet 2024 au 10 août 2024 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous, par téléphone ou par mail.

Tous les propriétaires des terrains chassables sont tenus de compléter leurs données via la plateforme «myguichet» ou de communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Adresse mail : planners@vdl.lu

Secrétaire-trésorier : Patrick Lanners, Tél : 4796 - 4394

Luxembourg, le 19 juillet 2024.

Pour le collège des syndicats,



Le secrétaire-trésorier